

# SUDALIA

## RESIDENCE – RETRAITE

255, allée de la Marqueroise – Agglomération de Montpellier  
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS

La Résidence de Retraite *Sudalia* a choisi d'offrir une réponse globale à vos attentes et vous propose les tarifs suivants

### Hébergement permanent et temporaire

(À compter du 1er janvier 2025)

	<u>Jour</u>	<u>Mensuel</u> (base 30 jours)
Chambre Simple	84.86 €	2545.80 €

### Accueil de jour

(Tarifs 2025)

	<u>Jour</u>
Accueil de Jour .....	32.81 €
Déduction forfaitaire transport assuré par l'aidant ....	12.95 €

### Dépendance Hébergement et Accueil de Jour

(Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025)

	<u>Jour</u>	<u>Mensuel</u> (base 30 jours)
GIR 1-2	23.35 €	700.50 €
GIR 3-4	14.82 €	444.60 €
GIR 5-6	6.29 €	188.70 €
Ticket modérateur	6.29 €	188.70 €

### Dépôt de garantie Hébergement

(Tarif 2025)

Chambre Simple.....	2414.40 €
---------------------	-----------

Cette résidence gérée par MBV, la Mutuelle Nationale du Bien Vieillir, pratique une facturation à terme à échoir.

Les Chartes de la Personne Accueillie et de la Personne Agée Dépendante y sont respectées.

Le règlement de fonctionnement est à votre disposition auprès de l'accueil de la Résidence.



# SUDALIA

## RESIDENCE – RETRAITE

255, allée de la Marqueroise – Agglomération de Montpellier  
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS

### Tarifs des prestations annexes (Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025)

Repas invité Midi.....	11.68 €
Repas invité Soir.....	8.77 €
Repas invité – Enfant de -de 12 ans .....	8.07 €
Repas invité « Côté Terre » et « Côté Mer » .....	16.05 €
Repas invité « Inspiration du Chef ».....	21.24 €
Forfait mensuel animal domestique .....	52.90 €
Repas retraité Midi * .....	8.77 €
Repas retraité Soir * .....	7.27 €
Mise à disposition de la salle de réunion pour 1 journée.....	121.93 €
Mise à disposition de la salle de réunion pour 1/2 journée .....	79.38 €
Forfait mensuel utilisation d'un climatiseur 2500 W .....	30.00 €
Forfait mensuel utilisation d'un climatiseur 5000 W .....	61.00 €

*\* ne s'applique qu'à des retraités « résidents externes », domiciliés à proximité de l'établissement et qui prennent leur repas sur l'établissement au moins 5 fois par semaine dans la limite des places disponibles au restaurant.*

### Facturation des absences (au 1<sup>er</sup> janvier 2025)

#### Pour hospitalisation :

Déduction du forfait hospitalier (A partir du 4<sup>ème</sup> jour) ..... 20.00 €

#### Pour hospitalisation pour psychiatrie :

Déduction du forfait psychiatrie (A partir du 4<sup>ème</sup> jour) ..... 15.00 €

#### Pour convenance personnelle :

Si absence sur la journée (2 repas non pris) déduction/jour..... 4.38 €

#### Pour réservation de chambre, préavis de départ non effectué et conservation de la chambre après départ :

Déduction forfaitaire..... 6.00 €

### Adhésion à la Mutuelle MBV (Tarif 2025)

Frais d'adhésion et de cotisation annuelle ..... 1.00 €

La Direction

